



**CALENDRIER D'EXAMENS**  
Epreuves terminales écrites et/ou orales

**Licence DROIT GENERAL**

1ère année

SESSION 2  
SEMESTRE 1

Date	Matiere	Modalité	Horaire de convocation	Horaire des Epreuves	Enseignant responsable	Salle	Matériel(s) / document(s) autorisés	Observations
10-juin-25	Droit constitutionnel	Ecrit 3h00	08h00	08h30-11h30	M. LECOUTRE	Amphi		
11-juin-25	Sciences politiques	Ecrit 1h00	08h30	09h00-10h00	M. LECOUTRE	Amphi		
13-juin-25	Introduction historique au droit	Ecrit 1h30	08h30	09h00-10h30	M. BELDA	Amphi		
16-juin-25	Introduction au droit	Ecrit 3h00	08h00	08h30-11h30	M. FRANÇOIS	Amphi	<i>Code Civil annoté non commenté</i>	
17-juin-25	Droit civil des personnes	Ecrit 1h00	08h30	09h00-10h00	Mme LAURENT-BOUTOT	Amphi		
	Anglais	Ecrit 1h30	13h00	13h30-15h30	Mme DALEY	N102		
19-juin-25	Principes d'économie	Ecrit 2h00	08h00	08h30-10h30	M. TOURON	Amphi		
25-juin-25	Espagnol	Oral 15mn	à partir de 14h00		Mme COELHO	N08		Même horaire de convocation pour tous les étudiants

Tout candidat doit être en possession de sa [carte d'étudiant](#) lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Un contrôle des identités sera opéré avant ou pendant l'épreuve.

**ATTENTION : les dates et/ou les salles peuvent être modifiées : consultation régulière sur les panneaux d'affichage et sur le site du CES de Châteauroux :**

<https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/decouvrir/etudier-chateauroux/modalite-de-control/calendrier-examens>

